



Châlus le 16 septembre 2009

RICHARD EN OCCITANIE

Association loi de 1901 déclarée au JORF du 17 janvier 2009

SIRET : 510 316 656 00014

APE : 9499Z

Adresse : c/o **Hôtel de ville - 32 av François Mitterrand**

87230 CHÂLUS

déclarée « entreprise de spectacles vivants »

à la DRAC Limousin (récépissé du 22/01/09)

et Poitou-Charentes (récépissé du 30/01/09)

habilitée loi Mécénat auprès de la DSF Haute-Vienne lettre 2009-43 du 17 mars 2009

BILAN DE LA PREMIERE EDITION DU SPECTACLE

« LE RETOUR DU ROI RICHARD »

COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU 7 SEPTEMBRE 2009 LAMONNERIE 87150

Le bilan ci-dessous est dressé aux participants (cf. fiche de présence annexée) par le Président de l'Association.

Points forts

Public a été nombreux et séduit, surtout anglophone et occitanophone

Malgré sa complexité, le jeu a servi de « circuit ».

Retombées presse locale (Radio France Bleue, FR3, presse écrite), ante-et post évènement, ont été importantes, y compris nationale (Le Figaro Mag...), sans le concours d'une attachée de presse !

Repas : les organisateurs ont fait le plein : à St Mathieu, à Montbrun, à Châlus : refus de clients ! de notre côté, nous avons réinjecté 1200 euros en repas supplémentaires non prévus

VTTistes et randonneurs à pied : ont été au rendez-vous de manière non prévue, malgré l'absence de communication et balisage du tracé hors route

Eligibilité FEDER et la garantie du prêt par la ville de Châlus

Etre suivi par un producteur-réalisateur

Points faibles

CCBTA : refus

PNR : désintéret, 0 € d'aide

CG87 : désintéret, 0€ d'aide

Subventions : sauf celle de Châlus, toutes ont été versées tardives (Deux communes n'ont pas versé 100% de leur montant exact...) et ont obligé de les couvrir par un découvert (21€/mois + intérêts débiteurs) ; emprunt a dû être contracté, à 8%, pour la subvention Leader (777,67 € d'intérêts/an)...

Le mécénat privé:

Il n'y a pas d'entreprise ou d'industrie identitaire, d'où une dépendance vis-à-vis du subventionnement public 80% du mécénat privé nous vient d'amis du Président de l'association.

communication : manque de notoriété et/ou de pub

il a manqué des distributeurs de tracts, des colleurs d'affiches !

oublier de faire un repas rassemblant tous les élus de LARRCL le soir de Châlus

Manque de bénévoles en propre : il faut être 30 de + (entre figurants et aides)

l'association LRCL doit + mobilisée et obtenir davantage des châteaux étapes : visites et pas seulement le parc ouvert

absence d'un n° de tel centralisateur des infos, et neutre
pluie du final
musique aux repas : il faudrait un groupe dédié aux animations musicales
Déficit final égal à la défection de la Charente mais on pourrait dire égal à la défection PNR+CG87

A revoir

Arrivée à Châlus : Samedi ou dimanche ?
Elus et commerçants de Châlus semblent incliner pour le dernier dimanche de juillet...
Spectacle : tous les ans ou tous les 2 ans ? tous les ans assurent une retombée pérenne
Les goodies et la gratuité totale ?
Les comités des fêtes ne sont pas en cause mais n'ont pas tous compris notre enjeu de financement ; il faudra réfléchir à des spectacles où l'acquisition d'un gadget est une condition d'entrée, cette recette sera-t-elle acceptée comme autofinancement ?
Le système de bons d'échange des repas : nous pratiquerons un remboursement plutôt que pré-réservation ? l'an prochain, on passera à 100 repas/jours
Le jeu concours : trop complexe ou trop long ? il faut le conserver en inventant autre chose et autrement
Plus de signalétique à Châlus
L'assistance des cavaliers : prise en charge d'un assistant pour 3 (chauffeur du van)

A innover :

Les villes qui ont eu le mérite d'être candidate en 2009 doivent trouver une forme d'association dans l'édition 2010.
Pourquoi pas avec les « cars Richard Cœur de Lion » de Châlus instaurer un circuit pour emmener les touristes sur La Route, suivre nos étapes ?
Associer davantage randonneurs à pied et à VTT à nous suivre : circuit détaillé sur dépliant et des rdv
Les repas d'étape et le marché à Châlus : une compagnie de musique dédiée à l'animation
Un livret de spectacle avec pub au lieu du dépliant

« 2010 » :

- Les questions de principe à trancher:

On ne redémarre que si équilibre !

Peut-on refaire une nouvelle édition avec l'absence du PNR et du CG87 ?

Durée : 3 jours/ 4 jours maxi, c'est un bon format

Prestations : en offrir plus ? fauconnerie, escrime, tournois...+cher !

- Les problématiques graves à résoudre avant de recommencer:

Déficit 2009, pérennisation des engagements Région Limousin et engagement CG87, PNR ;

label « festival » ? notre opération ne répond à aucune ligne de crédits habituelle, ce label aiderait ?

L'extrême difficulté de ne pas connaître dès octobre les candidats fermes de l'édition suivante : on loupe la communication CRT, salons, la recherche correcte de sponsoring privé

- Les questions à évaluer :

Le collège de Châlus, pour son internat (hébergement)

L'ouverture du château de Châlus-Chabrol

- Le bilan mitigé de la semaine de prospection

Rencontré : CDT, CRT, Nexon, Salignac, Chalucet, Pompadour, Jumilhac, CG24 : on a l'impression que ces

villes « découvrent » : on est reparti comme au début ?!!!!

CRT propose d'être aux salons de l'hiver, mais faut être prêt en novembre !

Le Populaire, Peugeot et Intermarché repartent sans pb avec nous

Relevé de conclusion de la réunion de LaMonnerie du 7 septembre 2009:

1) déficit de l'exercice 2009 :

L'association demande d'appliquer l'engagement de LaMonnerie du 16 avril 2009. On ne voit pas comment ne pas la mettre en œuvre. L'effort de l'asso pour trouver du mécénat a été exemplaire et le refus du PNR et du CG87, non budgété, de subventionner a rendu impossible de rattraper le forfait des charentais. Seul le représentant de la commune de Champagnac émet une réserve. Le Président de l'association rappelle que l'engagement était clair.

2) édition suivante :

Le préalable est :

- l'apurement du déficit ;
- la question de l'intérêt du PNR P-L et du CG87 dans l'opération d'animation d'une route majoritairement dans leur aire ;
- L'association demande une réunion sous triple invitation (celle de La Route Richard Cœur de Lion ; celle de la Châtaigneraie limousine, et la nôtre), très vite. Les participants s'entendent pour le vendredi 9 octobre 2009.

3) comptes arrêtés postérieurement à la réunion, le 15 septembre, pour intégrer les frais financiers: voir page suivante

Remarque : il intègre des recettes correspondant aux engagements initiaux (9848,03€) et alors même que des subventions de la tranche initiale ne sont pas encore liquidées, restant à verser pour deux communes:

Cussac solde subv initiale	109,61 €
Champagnac solde subv initiale	109,00 €

Mais l'association considère pour des raisons comptables pratiques que ces compléments sont acquis.

SIMULATION CREDITS FEADER / LEADER - 2008-2013

Richard en Occitanie - le retour du roi Richard

EMPLOIS		RESSOURCES					
Postes de dépenses = dépenses éligibles	Montants	Nature des concours financiers	montants	% sur la DP Europe	% sur la DPT	% sur dépense totale	Montant FEADER
prestation artistiques et animations	17 652,91	<i>Dépenses publiques appelant du FEADER</i>					
Communication	4 101,89	Etat		appelle un montant FEADER de			-
fournitures	6 472,61	Région	1000,00	appelle un montant FEADER de			1 222,22
achat costumes	2 743,94	Département	0,00	appelle un montant FEADER de			-
Location costume	2 373,27	autres collectivités (1)	12180,00	appelle un montant FEADER de			14 886,67
affranchissement	25,13	MO public		appelle un montant FEADER de			-
chevaux	200,00	total dépenses publiques nationales	13180,00	45,00%	45%	36,0%	total FEADER = 16 108,89
assurance	588,66	Concours FEADER sollicité (55 % de la DPT)	16108,89	55,00%	55%	44,0%	
Location accessoires	339,00	Total dépense publique Europe	29288,89				
achats de repas aux comités	1 244,62	<i>TOP UP : fi public n'appelant pas de FEADER (citer source)</i>			0%		
transport	786,20	Dépense Publique Totale (DPT)	29288,89		100%	80,0%	
Divers	101,81	Autofinancement (minimum 20%)	7341,15			20,0%	
TOTAL	36630,04	TOTAL	36630,04			100,0%	

(1) communes et communautés de communes

L'association appelle donc une subvention du Leader qui s'élèvera à 16 108,89 €. L'apurement du déficit sollicité auprès des collectivités engagées par le relevé de conclusions de la réunion tenue à La Monnerie le 16 avril 2009 s'élève donc à :
13180,00€ appelés- 9848,03€ déjà versés = 2331,97 €

Qui peut être apuré comme suit en appliquant les ratios qui avaient été convenus :

2331,97€	dont St M	16,35%	381€
	dont Cussac	8,17%	191€
	dont M de C	44,88%	1047€
	dont Champ	8,17%	191€
	dont Châlus	22,43%	523€
	Total arrondi		2332€

Rappelons que l'effort qui est sollicité auprès des collectivités demeure inférieur au maximum de l'engagement qu'elles avaient pris pour palier la situation causée par le forfait de la Charente, à savoir :

<i>rappel maxi</i>	<i>réunion du 16 avril</i>	
4 460,08 €		
<i>d'engagements charentais à couvrir</i>	<i>Ratio</i>	
<i>dont St M</i>	16,35%	729,22 €
<i>dont Cussac</i>	8,17%	364,39 €
<i>dont M de C</i>	44,88%	2 001,68 €
<i>dont Champ</i>	8,17%	364,39 €
<i>dont Châlus</i>	22,43%	1 000,40 €

Comme il a été dit, plus vite les Collectivités pourront nous accorder cette subvention exceptionnelle complémentaire, plus vite le Leader pourra nous verser sa subvention initiale rebasée, et moins seront les frais financiers supportés par l'association .

Les collectivités de l'édition 1 auront droit à un retour de communication lors de l'édition 2 qui sera travaillé par l'association avec elles à titre de reconnaissance.

Rappelons une dernière fois que, en dépit du forfait des charentais, si nous avons perçu une subvention du PNR et du CG87, la question du déficit ne se poserait pas !